

Préambule du colloque

La fiscalité est un élément important pour déterminer la décision d'investissement, et donc la création d'emplois. Or, plus le système fiscal est simple et moins complexe, et plus il contient d'incitations fiscales, plus il est attractif pour la mise en place de projets d'investissement.

L'Algérie a modifié depuis 1992 sa fiscalité pour l'assouplir en fonction des mutations économiques et a cherché à intégrer de nombreuses solutions et mesures dans sa politique économique, parmi ces solutions, il y a une incitation fiscale à l'emploi, c'est-à-dire des incitations fiscales accordées par l'Etat aux petites et moyennes entreprises pour les implanter, créer des emplois et les maintenir.

L'économie algérienne a connu plusieurs crises étouffantes, à commencer par la crise de la dette en 1982, suivie de la crise des prix du pétrole en 1986, et cette situation a eu des répercussions négatives à plusieurs niveaux, notamment l'emploi.

L'Algérie a donc porté une grande attention au secteur de la petite et moyenne entreprise afin de bénéficier de ses avantages en général et de son rôle dans la réduction du chômage en particulier, et lui a accordé de nombreuses incitations fiscales.

Ces incitations faisaient partie des lois sur l'investissement, car après la réforme fiscale est venue la loi sur l'investissement en 1993, puis la loi relative au développement de l'investissement en 2001, et de nombreuses incitations fiscales pour les petites et moyennes entreprises.

Au vu de ce qui précède, la problématique principale de cette conférence s'est cristallisée autour de :

Dans quelle mesure le système fiscal algérien peut-il contribuer à réduire le chômage ?

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique
Université Larbi Ben M'hidi Oum El Bouaghi,
Algérie

Faculté des Sciences Economiques, Sciences
Commerciales et Sciences de Gestion

Le Laboratoire de Comptabilité, Finance, Recouvrement et Assurance
(COFIFAS) Organise en Un Colloque nationale avec ISBN sur:



Le rôle du système fiscal Algérien dans la création d'emplois:

« Réalité et Espérance »



Le: 16/15 JUIN 2022

Les candidatures doivent être soumises
en email suivant:

Confer.fiscalite@univ-oeb.dz

Dates du colloque

- ✗ Date limite de réception des articles : 15 Mai 2022
- ✗ Date de réponse aux articles acceptées : 31 Mai 2022
- ✗ La date du colloque : 15/16 Juin 2022

Modérateurs du forum

- ✗ Président d'honneur du colloque: **Pr. DIBI Zohir**- Recteur de l'Université
- ✗ Superviseur Général du colloque: **Pr. SERARMA abd El Ouahid**- Doyen de la faculté
- ✗ Coordinateur général du colloque: **Pr. DJEBAR Bouketir**- Directeur du Laboratoire COFIFAS
- ✗ Présidence du colloque: **Dr. TALEB Mohamed Elamine Oualid** - Membre du projet socio-économique
- ✗ Président du Comité Scientifique du colloque: **Dr. TELLOUCHE Mehdi**
- ✗ Président du Comité d'Organisation du colloque: **Dr. HAMBLI Zohir**

Formulaire de participation

- Nom et prénom :
- Grade scientifique :
- Poste :
- Université d'affiliation :
- Téléphone :
- Email :
- Axe de participation :
- Titre d'article :

Groupes cibles pour cette colloque

Le colloque attire plusieurs catégories et secteurs dans le domaine de l'entrepreneuriat :

- Universitaires et chercheurs intéressés par la recherche en fiscalité et création d'emploi;
- Professionnels des institutions d'appui aux projets, des incubateurs et accélérateurs d'entreprise.

Conditions de soumission d'une recherche scientifique

Les recherches scientifiques soumises pour participer à la conférence doivent répondre aux exigences suivantes :

- ✗ La participation est ouverte à tous les chercheurs, professeurs et doctorants;
- ✗ La recherche soumise doit être originale et récente, et n'avoir jamais été publiée ou participée à un événement scientifique;
- ✗ Le mémoire de recherche comprend un résumé de 150 mots maximum dans la langue de la recherche et un autre dans une langue étrangère;
- ✗ Les articles de recherche sont acceptés en arabe, français ou anglais, et leur nombre de pages ne doit pas dépasser 20 pages, et ne doit pas être inférieur à 12 pages, y compris les références et un résumé;
- ✗ Utiliser la taille de police Sakkal Majalla 14 pour écrire en langue arabe, et la taille de police Times New Roman 12 pour écrire dans une langue étrangère;
- ✗ La nécessité de respecter les règles méthodologiques dans la préparation des mémoires de recherche, et de suivre la méthode APA;
- ✗ Le document de recherche doit s'inscrire dans l'un des thèmes du forum.
- ✗ Les articles de recherche acceptés sont publiés dans le livre ISBN du forum;
- ✗ Les candidatures doivent être envoyées via l'e-mail du forum **Confer.fiscalite@univ-oeb.dz** au plus tard le 15 Mai 2022, et les candidatures acceptées recevront une réponse avant le 31 Mai.
- ✗ Les frais de participation au forum sont estimés à 2000 DZD.

Objectifs du colloque

Dans le cadre du projet de recherche socio-économique, nous visons en organisant cette manifestation scientifique à atteindre un certain nombre d'objectifs dont les plus importants sont:

- ✗ Familiarisation avec le système fiscal algérien;
- ✗ Connaissance des lois dissuasives et motivantes du système fiscal algérien;
- ✗ Familiarisation avec les différents organismes gérant les incitations fiscales en Algérie;
- ✗ Connaître la réalité du chômage en Algérie;
- ✗ Présenter des propositions concrètes sur les mécanismes d'exploitation de la fiscalité algérienne pour créer des emplois;
- ✗ Découvrez les expériences d'autres pays et les moyens d'en bénéficier.

Axes du colloque

- ✗ **Le premier axe:** le cadre général du chômage;
- ✗ **Le deuxième axe:** la fiscalité algérienne;
- ✗ **Le troisième axe:** les organismes d'appui en Algérie;
- ✗ **Le quatrième axe:** l'impact de la fiscalité algérienne sur les niveaux de travail;
- ✗ **Cinquième axe:** Expériences internationales réussies en matière de réduction du chômage.

